

Règlement Campus Talent 2026

Article 1 - Objet

- Le présent règlement a pour objet de définir les conditions et de bon déroulement du Campus Talents, organisé par le PT Campus d'Agen, qui se tiendra le 19 mars 2026 à Agen.

Article 2 - Conditions d'accès

- Événement ouvert à tous les étudiants ou enseignants de l'université de Bordeaux et de l'antenne de l'université Bordeaux Montaigne.
- Toute personne voulant participer doit se manifester au minimum 2 semaines avant l'évènement.
- L'organisateur se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne ne respectant pas le présent règlement.

Article 3 - Comportement des participants

- Tout comportement dangereux, violent, discriminatoire ou contraire aux bonnes mœurs est strictement interdit.
- Le respect des autres participants, du personnel et des installations est obligatoire.
- Toute dégradation entraînera l'exclusion de la compétition.

Article 4 - Objets interdits

Il est interdit d'introduire sur le site de l'évènement:

- Des substances illicites
- Des armes ou objets dangereux
- Alcool
- Tout objet pouvant nuire à la sécurité des personnes ou au bon déroulement de l'évènement.

Des contrôles peuvent être effectués à l'entrée.

Article 5 - Sécurité

- En cas d'incident, les participants doivent suivre les indications des organisateurs et des services de secours.

Article 6 - Responsabilité

- Les participants assistent à l'évènement sous leur propre responsabilité.
- L'organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'effets personnels.

Article 7 - Droit à l'image

- En participant à l'évènement, les participants autorisent l'organisateur à utiliser les images (photos, vidéos) prises durant l'évènement à des fins de communication, sauf opposition écrite au préalable.

Article 8 - Annulation ou modification

- L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme, les horaires ou d'annuler l'évènement en cas de force majeure, sans que cela n'ouvre droit à une indemnisation autre que prévu par la loi.

Article 9 - Acceptation du règlement

- La participation à l'évènement implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.